



Association Festival des Chanteurs de Rue et Foire Saint-Martin Place de la Mairie, 22800 – Quintin

FESTIVAL DES CHANTEURS DE RUE ET FOIRE SAINT-MARTIN Les 5 et 6 NOVEMBRE 2022 de 10 h à 18 h

Le 9/09/22, à Quintin

Madame, Monsieur,

Issue du Moyen Age et abandonnée dans les années 20, la FOIRE de la SAINT-MARTIN a été réinscrite, en 1993, au calendrier des festivités de QUINTIN, ce, le jour du traditionnel marché, au début de novembre. La réussite a été tout de suite au rendez-vous. La création, en 1994, du 1^{er} FESTIVAL des CHANTEURS de RUE a donné une dimension supérieure, nationale, à cet évènement.

La 29^e édition de la Foire Saint-Martin aura lieu les sam. 5 et dim. 6 novembre 2022

Souhaitant regrouper dans le cadre d'une foire, des commerçants, des artisans créateurs et des producteurs régionaux, nous sommes heureux de vous inviter à participer à notre manifestation qui se déroulera sur deux jours, sans interruption de 10 heures à 18 heures.

- ✓ **Présence continue obligatoire sur les deux jours.**
Un chèque de caution, de 3 fois le montant de votre emplacement, vous sera demandé à votre inscription. Il vous sera restitué le dimanche, à partir de 17 heures ou encaissé si nous constatons votre absence sur l'un des deux jours.
- ✓ **Tarif : 8,00 € le mètre linéaire NU, Non Couvert**
- ✓ **Obligation : copie Carte Registre du Commerce, ou artisans, pièce d'identité et attestation d'assurance (RC).**



Ci-joint feuille d'inscription à renvoyer Terme de rigueur : le 18 octobre 2022

Le nombre de places étant limité, les réservations seront prises dans l'ordre d'arrivée des réponses.

Dans cette attente, nous vous présentons, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Cécile ALLENO et Gille PRAT
Co/Présidents

Valérie CHASTEL
Coordinatrice

P.J. : 1 engagement à remplir et à signer dans les délais.

En 2019, 20 000 visiteurs – Festival Entrée libre
Médias : Télévisions - Radios – Presses régionales et nationales...

----- **ENGAGEMENT** -----

**S'engage à participer à la FOIRE SAINT-MARTIN,
Les samedi 5 et dimanche 6 novembre 2022
(les deux jours obligatoirement)**

Mme, M. :

ADRESSE :

.....

☎ E-mail :

RAISON SOCIALE :

✓ N° registre des Métiers ou du Commerce ou Kbis – **Joindre photocopie**

.....

✓ Attestation Assurance (RC) – **Joindre photocopie**

.....

Produits vendus :

Artisan, Créateur OUI NON **Commerçant** OUI NON

Nbre de mètres linéaires :

Soit 8,00 € X ml = €. (NU, non couvert) Profondeur maximum : 3 M

Soit au total : = €.

+ Chèque de caution (3 fois le montant total de votre emplacement) = €

2 chèques à libeller à l'ordre du trésor Public.

Date et signature :

N.B. : Stationnement camion non autorisé sur emplacement. Electricité non fourni.



ENGAGEMENT à retourner pour le 18 octobre 2022, terme de rigueur
à l'adresse ci-dessous, accompagné du règlement, du chèque de caution et des photocopies des documents demandés ci-dessus.

En cas de désistement après le 25 octobre 2022, seul le chèque de caution vous sera restitué.

Votre N° d'emplacement vous sera transmis ainsi que votre laissez-passer, 1 semaine avant la Foire.

